

8.16 Fiche Métier – COMPETENCES/ Contrôleur et inspecteur du Trésor Public

1.	Intitulé de l'emploi appellations	• Chargé / Chargée de l'exécution de la dépense publique • Chef de service en trésorerie générale • Contrôleur / Contrôleuse du Trésor public • Inspecteur / Inspectrice du Trésor public • Receveur / Receveuse du Trésor public • Régisseur / Régisseuse d'avances • Régisseur / Régisseuse de recettes • Trésorier / Trésorière générale • Trésorier payeur général / Trésorière payeuse générale • Trésorier/Trésorière régional
2.	Code	REC/UMA/16306
3.	Famille Professionnelle	Services d'enseignement / recherche et traduction / support aux services publics
4.	Catégorie	Cadre
5.	Définition	Vérifie et contrôle la gestion financière des fonds publics de l'Etat, des collectivités locales et des établissements publics, selon les règles de comptabilité publique. Réalise les opérations de recouvrement des recettes publiques et gère les fonds déposés auprès de l'Etat. Intervient en expert auprès des décideurs publics et des entreprises. Peut effectuer la gestion des fonds déposés dans les caisses du Trésor.
6.	Environnement et conditions de travail	L'activité de ce métier s'exerce au sein de trésoreries régionales, de trésoreries générales, de l'administration centrale du Ministère des Finances ..., en contact avec les comptables publics, les usagers (particuliers, entreprises, ...). Elle peut impliquer des déplacements (enquêtes, vérifications, ...) et être soumise à des variations saisonnières (taxe d'habitation, réception des déclarations d'impôts, ...).
7.	Conditions d'accès	Ce métier est accessible dans les établissements de la fonction publique sur concours(Ministère des Finances)avec un diplôme de Bac pour le poste du contrôleur, à partir d'un diplôme de Licence pour le poste d'inspecteur des impôts ; en comptabilité, finance, fiscalité, droit. . L'accès au poste de receveur, trésorier régional et trésorier générale s'effectue par nomination des instance de l'état . Un casier judiciaire exempt de toute mention contradictoire est obligatoire.

	Activités principales
	• Accueillir et renseigner les usagers pour le règlement de leurs impôts, taxes, ... • Effectuer la gestion et le pilotage des opérations de recouvrement des sommes dues par les contribuables • Procéder à la tenue de la comptabilité de l'Etat, des collectivités locales et des établissements publics • Assurer des prestations d'expertise et de conseil en gestion budgétaire, financière et fiscale • Conseiller économiquement et financièrement les entreprises et promouvoir les services de la structure • Contrôler l'exécution des dépenses et l'encaissement des recettes de l'Etat, des collectivités locales et des établissements publics
09	Compétences requises

Nomenclature des compétences

Les savoir faire

Réf compétence	Description des compétences	I	P	M	T
1	Gérer et piloter des opérations de recouvrement des sommes dues par les contribuables	I	P	M	T
2	Procéder à la tenue de la comptabilité de l'Etat, des collectivités locales et des établissements publics	I	P	M	T
3	Assurer des prestations d'expertise et de conseil en gestion budgétaire, financière et fiscale	I	P	M	T
4	Conseiller économiquement les entreprises	I	P	M	T
5	Conseiller financièrement les entreprises	I	P	M	T
6	Contrôler l'exécution des dépenses et l'encaissement des recettes de l'Etat, des collectivités locales et des établissements publics	I	P	M	T
7	Utiliser l'outil bureautique (traitement de texte, tableur,...)	I	P	M	T

Les savoir

Réf compétence	Description des compétences	I	P	M	T
1	Finances publiques	I	P	M	T
2	Gestion comptable et administrative	I	P	M	T
3	Techniques d'analyse de patrimoine financier	I	P	M	T
4	Comptabilité générale	I	P	M	T

5	Eléments de base en droit privé	I	P	M	T
6	Eléments de base en droit public	I	P	M	T
7	Droit du travail	I	P	M	T
8	Droit administratif	I	P	M	T
9	Techniques pédagogiques	I	P	M	T
Les savoir êtres					
1	Etre disponible et orienté clients	I	P	M	T
2	Communiquer et gérer ses relations	I	P	M	T
3	Maintenir l'esprit d'équipe et de partage	I	P	M	T
4	Organiser et gérer le temps et les activités	I	P	M	T
5	Savoir se maîtriser et gérer ses comportements et ses émotions	I	P	M	T
6	Faire preuve de rigueur, de précision et de curiosité	I	P	M	T

* I : initiation / P : pratique / M : maîtrise / T : Tutorat /expertise